



Conseil municipal du 2 décembre 2021

Avant l'ouverture du conseil proprement dit, Monsieur le maire rappelle qu'il a invité M. ODABAS de la société VALOCIME à présenter une proposition concernant la gestion de l'antenne de télécommunication située sur notre village. Exposé-échanges.

1-Tableau des effectifs personnel communal

Suite à la délibération prise en octobre à propos de l'extension des heures de travail de Mme COQUILLET, il est nécessaire d'actualiser notre tableau des effectifs personnel communal. Présentation du nouveau tableau- Voté à l'unanimité -**Délibération 2021-37**

2-Point finances

-DM créances admises en non-valeur

Une location de salle a été comptabilisée en 2015. Malgré plusieurs lettres de relance et mise en demeure, le comptable n'a pas pu recouvrer les titres. Il est donc nécessaire d'imputer cette charge au budget et d'utiliser le compte dépenses imprévues. Somme de 255,08€.

Voté à l'unanimité- Décision modificative n°7 : dépenses imprévues (**Délibération 2021-38**)

3-Urbanisme

SCOT du Beaunois : principales orientations à retenir de ce projet de SCOT- Ce projet peut-être encore modifié suite aux diverses consultations qui se sont déroulées sur notre territoire intercommunal. Monsieur le maire explique qu'à ce stade de la consultation deux informations sont à relever concernant notre commune. Il est proposé une densité de 15 logements à l'hectare (carte de répartition de la densité par commune). Il est également proposé une répartition des objectifs de production de logements entre 2022 et 2040 (en nombre par secteurs) : 310 logements sur le secteur de l'ancienne CC du Sud Dijonnais (9 communes). Jérôme LORIOT s'interroge sur les limites du pouvoir du SCOT sur les PLU communaux.

Accueil des nouveaux habitants le 20 novembre.

Rappel : 16 maisons vendues ou en vente cette année, 4 changements de locataire.

16 familles invitées, 5 présentes. (Des familles excusées, d'autres non encore installées...)

Projet

Propriété GAUDOT : l'acheteur projette de réaliser un lotissement à cet endroit (surface de 6 000 m²). Il est prévu sept maisons en plus de la maison existante.

4- Règlements ERL et PREAU

Les deux règlements modifiés sont votés à l'unanimité. Ils entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2022

Délibérations 2021-39 et 2021-40

5-Point travaux

Réalisé : Remplacement des volets au logement communal 3, rue du lavoir

En cours : Enfouissement des réseaux aériens route des 4 vents et rue de la poterie. Tout se passe correctement. La fin des travaux peut être envisagée pour fin janvier.

A venir : installation d'une nouvelle chaudière logement route de Saulon, semaine prochaine (PEDRON)

Sol multisports : pose de la moquette la semaine prochaine (AJ3M)

Travaux sur le Clocher pour bientôt (TRAV'HAUT)

Plantations en janvier (CHENOT)

Prévoir un passage de la balayeuse courant décembre (PERRBAL)

Expertise ERL, le lundi 9 novembre (problèmes d'étanchéité) : dans l'attente du rapport de l'expert

Déplacement de la boîte aux lettres du rond-point : afin que le ramassage et l'envoi du courrier se réalise en toute sécurité, Monsieur le Maire a demandé à « La Poste » de déplacer le cidex (arrêt interdit sur le rond-point). Celui-ci sera installé sur le parking face à la mairie.

6- Commission bois

8 candidats pour les affouages (4^{ème} tranche)

Le tirage des lots s'est déroulé le 15 novembre en présence de M. MARZEC de l'ONF.

7-Ecole

Prévision des effectifs pour 2022-2023 :

-54 élèves en maternelle (13 PS 19 MS 22 GS) – attention baisse d'effectif-

-112 élèves en école élémentaire (28 CP, 20 CE1, 29 CE2, 14 CM1, 21 CM2)

Retour sur l'atelier « projet de territoire de notre communauté de communes »

Monsieur le président de la communauté de communes a souligné que le périscolaire était une réelle problématique sur le territoire de l'ex CC du Sud Dijonnais, qu'il faut certainement envisager une restructuration des sites d'accueil (4 actuellement) et par conséquent repenser l'organisation scolaire sur ce secteur. Création de Pôles scolaires ?

8-Commission environnement

Illuminations de Noël, en cours d'installation.

9-Commission communication

Concours photo : 55 photos, c'est l'heure du vote.

Point sur bulletin municipal (Choix de l'imprimeur, Rédacteurs...)

11-Demandes de subventions

Subventions DETR (état) : date limite de dépose des dossiers le 21 janvier 2022

Projets : Crépi de l'école, Peinture du hall-escalier à la mairie

Vœux du maire le 22 janvier 2022 -

Repas des aînés programmé le 6 mars à l'ERL

Fin de séance à 22h30

Prochain conseil le vendredi 7 janvier 2022 à 20h30